

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 21 mai 2014

POINT IX.1 - 3^e alinéa :
Compte-rendu des travaux du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)
du 16 mai 2014 exerçant les compétences
de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) :
vie étudiante :
compte-rendu des travaux de la Commission vie de l'étudiant du 10 avril 2014

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CEVU du 16 mai 2014

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 18 pour (unanimité) : le compte-rendu des travaux de la Commission vie de l'étudiant du 10 avril 2014 et la labellisation de 3 associations.

Dijon, le 23 mai 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. :- Relevé synthétique des avis du CEVU

- Compte-rendu de la commission Vie de l'étudiant du 10 avril 2014

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante
Maison De l'Etudiant

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE LA VIE ETUDIANTE DU 10 AVRIL 2014

MEMBRES :

Etaient présent(e)s :

Stéphane AROULE, Julien BRAULT, Cécile BRIDAY, Maeva BROUILLON (représentée par Chloé NEIGE), Claire CACHIA, Bérénice CLUZEL, Dorian COLAS DES FRANCS, Etienne FERNET, Rajaa GAABOURI, Stéphanie JACOB, Lilian JUNGO, Dominique LAURET-CLERICI, Paul PEREIRA, Frédéric SONNET.

Etaient excusé(e)s : Pierre ANCET, Sophie DESSEIGNE (représentée par Anne-Dominique LAURIN), Aline FULON, Sandrine ROUSSEAUX, Nadine WARGNIER.

Associations conventionnées

Etaient présentes :

ADEXPRA Radio Dijon Campus
ASUB
ISATECH

Nouvelles associations :

ADDC (Association des Doctorants et des Docteurs du CREDIMI) : excusée.

Association De Bas Etage[s].

ADGIC (Association du Département Génie Industriel et maintenance de l'IUT de Chalons-sur-Saône) : excusée.

Association JESS (Junior Est Services Santé).

Bande des Etudiants et des Anciens de Biologie Appliquée (BEABA).

Association des élèves et anciens élèves du Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique en Bourgogne (PESM).

1. Informations du vice - président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives.

Julien BRAULT précise que c'est la première Commission Vie Etudiante de la nouvelle mandature et en sa qualité de vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives depuis le 27 mars 2014, il assure la présidence de cette commission en prenant la succession de Jean-Baptiste BACCON.

Après un tour de table, il rappelle le rôle de la Commission Vie Etudiante et poursuit par quelques informations : organisation par l'uB de l'opération « Bienvenue » durant le mois de septembre pour les étudiants primo-arrivants avec plusieurs journées thématiques (santé, sport et culture).

Un appel à participation des associations étudiantes est envisagé.

L'uB va bientôt procéder au recrutement des tuteurs de rentrée et des moniteurs en bibliothèque. Julien BRAULT souhaite que les représentants des associations présentes communiquent sur ce point..

2. Présentation de la nouvelle équipe autour du vice - président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives.

Le président de l'uB, Alain BONNIN a nommé les chargés de mission pour conduire les dossiers en rapport avec la vie étudiante :

Madison BOYEAUX, chargée de mission « Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes » (FSDIE). Elle préside la commission FSDIE et instruit les demandes de subventions pour le FSDIE déposées par les associations étudiantes.

Vincent BOUCHOT, chargé de mission « Pratiques culturelles des étudiants ». Il instruit les dossiers de demandes de subventions à la commission « subventions culturelles » et conduit des réflexions sur les pratiques culturelles des étudiants de l'uB.

Stéphane AROULE, chargé de mission « Conditions de vie étudiante ». Il doit veiller à l'amélioration de la qualité de vie des étudiants sur le campus. Plusieurs projets sont en cours, comme l'ouverture à la rentrée prochaine d'un centre de santé, la livraison à l'horizon 2015 de la salle multiplexe.

Bérénice CLUZEL, chargée de mission « Orientation et accueil des nouveaux étudiants ».

Hicham ABDALLAH, chargé de mission « Services numériques aux étudiants ».

3. Examen des dossiers des associations à labelliser.

a) Association des élèves et anciens élèves du Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique (PESM).

Cette association a pour but de resserrer les liens entre les étudiants et anciens étudiants issus des différents départements du PESM (Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique) de Bourgogne, de permettre aux étudiants de mettre en application leurs acquis musicaux et pédagogiques par des projets menés au travers d'une association par et pour les étudiants, de promouvoir la formation reçue au sein du PESM auprès de divers publics (scolaires, adultes, concerts), de favoriser une coopération artistique et pédagogique avec le PESM.

Alexandre HERVIANT, président de l'association précise que la création de cette association est récente, juillet 2012, et que tous les membres du bureau sont étudiants.

Il explique que l'association souhaite élargir son champ de coopération avec des organismes extérieurs et d'autres disciplines artistiques, avoir des échanges avec différentes associations étudiantes pour développer une certaine transversalité.

Frédéric SONNET, représentant du CROUS, ajoute que le CROUS développe actuellement un pôle musical dont le rôle sera d'accompagner les associations étudiantes dans leurs projets musicaux.

Julien BRAULT propose la labellisation de cette association dont les buts sont en adéquation avec la charte des associations du campus. Il signale que les objectifs sont différents de ceux des associations existantes.

Labellisation de l' Association des élèves et anciens élèves du Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique (PESM) :

La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation. Lors du point d'étape qui intervient après une année de labellisation, il sera vérifié si la composition du Bureau respecte l'article 3 de la charte des associations. Le Président et le trésorier de l'association doivent avoir la qualité d'étudiant de l'université de Bourgogne.

b) Association des Doctorants et des Docteurs du CREDIMI (ADDC).

Cette association a pour but de promouvoir la formation universitaire commune (doctorat en droit), notamment à travers l'organisation de manifestations scientifiques, de développer et entretenir des relations avec les chercheurs, les professionnels du droit et les étudiants (principalement de Master I et de Master II).

Le bureau est composé de doctorants et d'ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche).

Marion MEILHAC - PERRI, présidente de l'association, indique que l'association, dans le cadre du réseau Droit - Sciences et techniques, a pour projet l'organisation, sur deux jours, d'un Master class en direction des jeunes chercheurs afin d'informer les doctorants et les futurs doctorants et d'une conférence destinée aux étudiants de Master II pour expliquer comment devenir doctorant.

Julien BRAULT émet quelques remarques sur les statuts de l'association.

Afin d'être en adéquation avec la charte des associations, il faudrait préciser que les membres du bureau soient des doctorants (voir article 10.2).

Il soulève le statut donné aux membres fondateurs : membres à vie (article 6.4.1), droit de vote à vie (article 10.4), leur décision qui l'emportera sur celle prise par le bureau ou tout organe de direction (article 10.4.1).

Labellisation de l'Association des Doctorants et des Docteurs du CREDIMI (ADDC) :

La commission émet un avis DEFAVORABLE à la labellisation de cette association et propose un report à la prochaine Commission Vie Etudiante pour la raison suivante : statut des membres fondateurs trop important.

c) Association Bande des Etudiants et des Anciens de Biologie Appliquée (BEABA).

Cette association a pour but de rassembler les étudiants de biologie appliquée et les anciens afin de créer des liens amicaux et des activités diverses dans l'enceinte de l'IUT de Dijon, d'organiser des activités extrascolaires (rencontres sportives, voyages, soirées, animation d'un club informatique).

Julien BRAULT ajoute que le bureau de l'association est bien composé d'étudiants.

Quentin LINCK, président de l'association, explique que l'association BEABA souhaite regrouper les étudiants de première et deuxième année du DUT de Biologie Appliquée ainsi que ceux des Licences Professionnelles accessibles après le DUT de Biologie Appliquée afin de leur permettre d'accéder à diverses activités.

Julien BRAULT explique que le document fourni par l'association et émanant de la Préfecture date de juillet 1983 et ne peut pas être considéré comme les statuts de l'association. Il donne juste la liste des personnes chargées de l'administration et la direction de l'association.

Labellisation de l'association Bande des Etudiants et des Anciens de Biologie Appliquée BEABA.:

La commission émet un avis DEFAVORABLE à la labellisation de cette association et propose un report à la prochaine Commission Vie Etudiante sous réserve de production et d'actualisation des statuts.

d) Association De Bas Etage[s].

Cette association a pour objectif la valorisation des pratiques artistiques amateurs notamment dans le domaine musical. Le bureau est composé uniquement d'étudiants.

Les représentants de l'association soulignent qu'en dehors de la valorisation des projets artistiques musicaux des étudiants, l'association a un rôle d'accompagnement des groupes d'étudiants musiciens. Depuis deux ans, en partenariat avec le service culturel du CROUS, l'association participe au tremplin musical national « Musiques de RU » organisé autour de sélections régionales et ouvert à tous les styles musicaux et compositions originales qui se déroule en mars au théâtre Mansart.

Cet événement a permis à l'association De Bas Etage[s] de mettre en place ces objectifs et de participer à la valorisation des musiques émergentes, d'aider les groupes dans leurs démarches administratives et dans leur communication pour se faire connaître.

L'association a déjà des partenariats avec l'Association des étudiants en Culture, Education Formation de l'IUP Denis Diderot (ACEF IUP), l'Association des Etudiants en Musicologie de l'uB (ASSEM). Elle a participé à « Campe Ton Campus » et a la volonté de développer d'autres partenariats avec les associations du Campus.

Plusieurs projets sont prévus pour l'année à venir comme une guinguette itinérante, la participation, avec le service culturel du CROUS, au projet « Studio Beaune » et des concerts dans les lycées pour sensibiliser les lycéens aux pratiques musicales à l'université.

Labellisation de l'association De Bas Etage[s] :

La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.

e) Association du Département Génie Industriel et maintenance de l'IUT de Chalon-sur-Saône (ADGIC).

Julien BRAULT précise que c'est une association du site territorial de Chalon-sur-Saône et qu'aucun membre de l'association n'a pu se déplacer. Un document qui détaille les activités de l'association a été envoyé au BVE.

Cette association a pour but de favoriser les échanges entre étudiants et diplômés du département Génie Industriel et Maintenance (GIM) de Chalon-sur-Saône, de participer à leur insertion professionnelle, de participer à l'organisation ou au soutien de toute action ou manifestation faisant intervenir le département GIM de Chalon-sur-Saône.

Julien BRAULT liste les différents projets pour l'année 2013 – 2014 : participation au concours Gim'Eole qui consiste à réaliser une éolienne urbaine qui sera testée lors d'un concours qui a lieu tous les ans à Villeurbanne, organisation d'une journée d'intégration pour les nouveaux étudiants, participation à la Journée Portes Ouvertes (JPO) de l'IUT avec invitation des anciens étudiants. Il précise que les mêmes projets seront reconduits pour l'année 2014 – 2015.

Il souligne le problème posé par la présence d'un enseignant au poste de trésorier alors que la charte des associations stipule « que le bureau de l'association soit composé majoritairement d'étudiants de l'université, que ces étudiants occupent des postes à responsabilités au sein du bureau, à minima le poste de président et de trésorier » (voir article 3).

Suite à cette intervention un débat s'engage.

Paul PEREIRA intervient et explique que c'est une volonté politique et une décision des directeurs des IUT du Creusot et de Chalon-sur-Saône de mettre un permanent aux fonctions de trésorier. La gestion financière des associations portées par des formations courtes est très délicate quand le trésorier est étudiant. A plusieurs reprises, des associations ont été en difficulté financière suite à une mauvaise gestion de certains trésoriers étudiants qui ont transmis des dettes aux nouveaux responsables des associations. Ces associations ont dû être mises en sommeil et délabellisées faute de moyens et recommencer la procédure de labellisation ensuite.

Il ajoute que les personnels font partie des associations.

Stéphanie JACOB souligne que l'IUT de Dijon – Auxerre rencontre les mêmes problèmes avec les associations étudiantes sur les sites de Dijon et d'Auxerre et que le rôle de l'administration est d'aider les nouveaux responsables à reprendre les associations dans de bonnes conditions.

Dorian COLAS DES FRANCS propose que le membre de l'administration soit trésorier adjoint.

Cela permettrait un suivi sur plusieurs années et une transmission des informations.

Frédéric SONNET observe qu'on ne peut pas demander à une association de modifier ses statuts.

Cela peut être vécu comme une ingérence dans la vie de l'association. Les articles de la charte des associations expliquent clairement la procédure de labellisation. C'est donc à l'association de remplir les conditions prévues dans la charte et de fournir les documents prouvant la qualité d'étudiant du président et du trésorier.

Julien BRAULT répond qu'il connaît les problèmes quant aux associations portées par les formations courtes, mais par souci d'indépendance il est préférable, comme le prévoit la charte des associations, que le président et le trésorier soient des étudiants. Il ajoute que le rôle des composantes est d'accompagner les associations dans leurs démarches.

Il conclut en précisant qu'il rencontrera les directeurs des IUT de Chalon-sur-Saône, du Creusot et de Dijon-Auxerre pour évoquer ce point.

Labellisation de l'Association du Département Génie Industriel et maintenance de l'IUT de Chalon-sur-Saône (ADGIC) :

La commission émet un avis DEFAVORABLE à la labellisation de cette association et propose un report à la prochaine Commission Vie Etudiante pour la raison suivante : ne respecte pas l'article 3 de la charte des associations quant à la composition du Bureau, le Président et le trésorier doivent avoir la qualité d'étudiant de l'université de Bourgogne.

f) **Association Junior Est Services Santé (JESS).**

Créée en novembre 2013, l'association Junior Est Services Santé est une organisation apolitique, aconfessionnelle. Elle a pour objet, au niveau des unités de Formation et de Recherche des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Dijon (UFRSPB) et de Besançon (UFRSMP), de proposer des emplois sous forme de missions aux étudiants, de faciliter les relations des étudiants en pharmacie et les étudiants des autres filières, de maintenir des liens amicaux avec les différentes associations étudiantes par le biais d'événements de santé publique, folkloriques et sportifs réalisés en commun, d'organiser des ventes de nourriture afin de financer des événements de santé publique ou nécessaires au fonctionnement financier de l'association, d'établir un lien étroit avec les employés, le corps professoral et les étudiants en formation, de développer l'esprit d'entreprise de la corporation, de déterminer et de défendre les intérêts scolaires et professionnels des étudiants, d'établir un centre de relations amicales et intellectuelles entre ses membres et tous les étudiants de pharmacie d'une manière générale, ainsi qu'entre les membres et les étudiants en pharmacie et tous les professionnels en relation avec l'association.

L'association doit favoriser les relations avec les professionnels de santé dans le secteur médical et para médical, précise Betty CLERC, présidente de l'association.

Durant l'année 2013 – 2014 plusieurs projets ont déjà été initiés : élaboration de carnets de vocabulaire français – anglais à destination des étudiants en stage dans les pharmacies d'officine, missions d'études bibliographiques, de synthèses à rédiger en anglais pour des industries pharmaceutiques ou des organismes publics (INSERM par exemple).

Pour l'année 2014–2015, l'association souhaite trouver de nouvelles missions auprès des professionnels de santé et adhérer au Comité National des Juniors Entreprises (CNJE).

A la question de Claire CACHIA demandant l'intérêt de cette nouvelle association par rapport aux associations déjà existantes comme l'Association Dijonnaise pour l'Industrie Pharmaceutique (ADIP), la présidente répond que les missions sont complémentaires, par exemple développer l'esprit d'entreprise. L'association n'a pas encore effectué des missions de santé publique, mais l'envisage dans ses projets à venir.

Julien BRAULT souligne que, dans les statuts de l'association, le rapprochement entre l'uB et l'UFC est un but essentiel de l'association et que dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements (Université de Bourgogne et Université de Franche-Comté) c'est un élément important à prendre en compte.

Labellisation de l'association Junior Est Services Santé (JESS) :

La commission émet un avis FAVORABLE à la labellisation de cette association.

4 Propositions de délabellisation des associations.

Aucune association en point d'étape n'étant présentée à la commission, il ne sera donc pas prononcé de délabellisation d'associations.

5 Questions diverses

Julien BRAULT précise qu'une association qui a été délabellisée doit enclencher toute la procédure de labellisation. Aucun délai n'est à respecter entre la délabellisation et la re-labelisation.

L'ordre du jour étant épuisé, Julien BRAULT remercie les membres de la Commission pour leur contribution aux travaux de la Commission de la Vie Etudiante.

CFVU 16 MAI 2014

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission Vie de l'Etudiant du 10 avril 2014 (3 labellisations d'association), tel que présenté en séance

**Vote
CEVU**

Avis favorable à l'unanimité